



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Discours de Tiff Macklem
Gouverneur de la Banque du Canada
Chambre de commerce de St. John's
18 juin 2025
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

L'incidence de la politique commerciale américaine sur les emplois et l'inflation au Canada

Introduction

Je suis heureux d'être ici à Terre-Neuve-et-Labrador. J'aimerais remercier la Chambre de commerce de St. John's de m'avoir invité à prendre la parole devant vous aujourd'hui. Il n'y a pas de meilleur endroit pour parler de commerce qu'une région axée sur l'exportation. Les routes maritimes qui partent de St. John's et qui s'y terminent ont contribué à alimenter, à approvisionner et à construire le Canada et le monde.

Les villes portuaires sont sensibles au commerce mondial. Jusqu'à récemment, l'économie mondiale se rétablissait bien des dures années de la pandémie.

Notre pays, qui dépend du commerce extérieur, bénéficiait de cette reprise. À la fin de 2024, l'inflation au Canada était près de la cible de 2 % depuis des mois. Les baisses importantes du taux directeur avaient stimulé les dépenses des ménages et des entreprises, et les exportations progressaient. L'économie affichait un regain de vigueur.

Mais depuis l'arrivée au pouvoir du président Trump en janvier, le monde a été confronté à une escalade vertigineuse des droits de douane et à une incertitude généralisée. Au Canada, le commerce a été perturbé et des emplois ont été perdus. Les entreprises ont réévalué leurs plans d'investissement. Les consommateurs sont devenus plus prudents. Enfin, la population canadienne nous a dit qu'elle s'attend à une hausse des prix de nombreux biens importés.

La récente annonce indiquant que le Canada et les États-Unis ont convenu de négocier une nouvelle entente économique et de sécurité dans les 30 prochains jours est une excellente nouvelle. Rétablir l'ouverture des échanges entre les deux nations est primordial pour les emplois et la croissance au Canada, et s'avère aussi important pour la stabilité des prix et l'inflation.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler des effets qu'a eus la politique commerciale américaine sur l'économie canadienne, et de l'incidence possible des droits de douane sur les emplois et l'inflation s'ils ne sont pas suspendus.

J'aimerais remercier Fares Bounajm, Erik Ens et Olena Senyuta pour leur aide dans la préparation de ce discours.

J'aborderai le commerce en premier. Les nouveaux droits de douane américains ont déjà ébranlé les exportateurs canadiens. Après avoir été devancées, avant l'application des droits de douane, les exportations vers les États-Unis ont chuté. Les entreprises canadiennes mettent tout en œuvre pour se tourner vers de nouveaux marchés d'outre-mer, mais c'est difficile de remplacer notre principal marché d'exportation, qui se trouve juste à nos portes.

Je parlerai ensuite des emplois. Il y a eu des mises à pied dans les secteurs touchés par les droits de douane, et l'emploi a diminué dans les secteurs sensibles aux échanges commerciaux. L'évolution du marché du travail dépendra fortement de la trajectoire des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, ainsi que de la capacité du Canada à accroître les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Enfin, j'expliquerai les répercussions des droits de douane sur l'inflation. Une hausse des droits de douane ayant pour effet de ralentir la croissance et de supprimer des emplois crée des pressions à la baisse sur l'inflation, mais elle fait aussi augmenter les coûts, ce qui fait monter les prix à la consommation.

La meilleure façon d'éviter les pertes d'emploi et les hausses de prix causées par les droits de douane est de ne pas avoir de droits de douane.

Les effets de la politique commerciale américaine sur nos exportations et la manière dont ils se propagent dans l'économie revêtent une grande importance pour les familles, les entreprises et les collectivités. Les tensions géopolitiques accrues pèsent aussi sur la population canadienne. Nous vivons dans un monde qui est plus sujet aux chocs.

À la Banque du Canada, nous établissons la politique monétaire avec prudence. Nous voulons faire abstraction du bruit pour mener une politique monétaire qui appuie l'économie, tout en maintenant l'inflation à un niveau bas et stable pour la population canadienne.

Le conflit commercial a perturbé les exportations canadiennes

Afin de comprendre comment le conflit commercial a influé sur les échanges du Canada, nous devons voir quelles étaient les perspectives avant l'entrée en vigueur des droits de douane.

Les exportations canadiennes progressaient en 2024 à mesure que la reprise économique mondiale gagnait en vigueur, et la Banque s'attendait à ce qu'elles continuent de se raffermir¹. Dans notre *Rapport sur la politique monétaire* de janvier 2025 – le dernier avant le début du conflit commercial – nous prévoyions que les exportations de biens augmenteraient d'environ 2½ % en 2025 et 3½ % en 2026, dépassant la croissance globale du produit intérieur brut (PIB).

Tout cela a changé depuis l'arrivée au pouvoir du président Trump. Depuis février, les États-Unis ont imposé des droits de douane à de nombreux pays, puis les ont suspendus, pour les imposer de nouveau et en suspendre une partie

¹ L'an dernier, le secteur de l'automobile effectuait un réoutillage des usines qui dissimulait le dynamisme sous-jacent des exportations. Le réoutillage des usines terminé et la croissance mondiale solide laissaient supposer que les exportations progresseraient davantage.

par la suite. Pour le Canada, les droits de douane les plus importants qui sont toujours en place sont ceux appliqués sur les véhicules automobiles, l'acier et l'aluminium, et ils ont eu de grandes répercussions sur les exportations canadiennes.

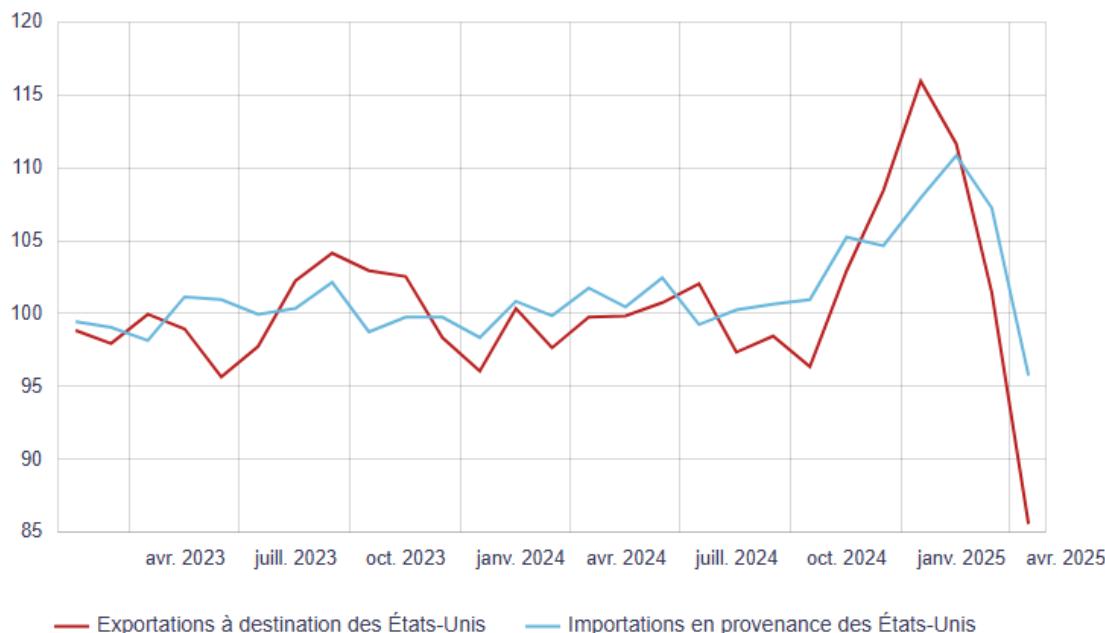
La modification de la politique commerciale américaine a entraîné des changements dans les échanges commerciaux du Canada à deux égards. Elle a eu pour effet de décaler le moment des exportations et des importations. Ensuite, elle a modifié la destination des envois.

Regardons d'abord l'effet de décalage. Les entreprises qui exportent vers les États-Unis ont immédiatement expédié le plus de leurs stocks possible avant que les droits de douane ne soient imposés. Les exportations canadiennes de biens ont ainsi grimpé de 10 % au premier trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024 (**graphique 1**). Les exportations de machines et matériel et de véhicules automobiles ont été les premières à augmenter rapidement, mais le bois d'œuvre ainsi que les biens de consommation – comme les aliments et les produits pharmaceutiques – ont aussi monté en flèche.

Les importations étaient aussi en hausse au premier trimestre, puisque les importateurs canadiens se faisaient une réserve de biens américains, en accumulant des stocks avant la hausse des coûts.

Graphique 1 : Les exportations canadiennes à destination des États-Unis et les importations canadiennes en provenance des États-Unis ont été devancées en raison des menaces tarifaires

Données nominales désaisonnalisées, base 100 de l'indice : 2023



Source : Statistique Canada

L'augmentation des échanges et des stocks a stimulé l'économie. La croissance du PIB canadien s'établissait à 2,2 % au premier trimestre de 2025.

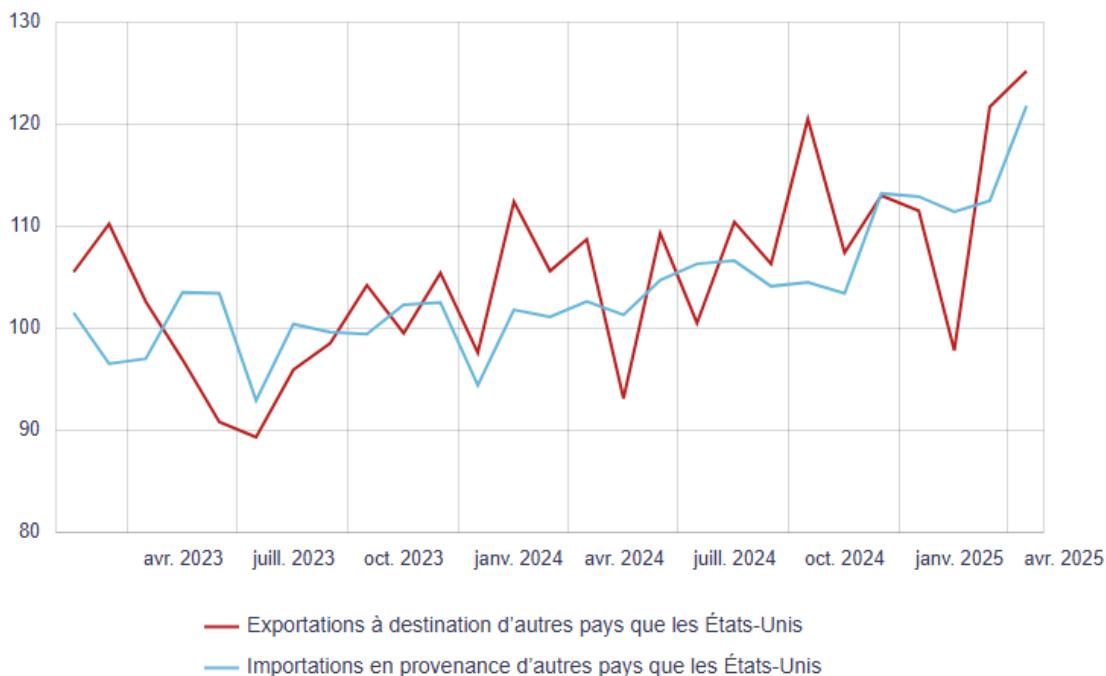
Mais les efforts déployés pour éviter les droits de douane n'ont fait que devancer les activités futures, et nous observons maintenant un brusque revirement. Les

exportations canadiennes de biens vers les États-Unis ont chuté de plus de 15 % en avril. Ce recul est imputable à un retour en arrière après la hausse marquée du premier trimestre et au fait que les droits de douane rendent les produits canadiens plus chers aux États-Unis. En avril, les exportations de produits d'acier et d'aluminium ont diminué de 11 % et 25 %, respectivement, et les exportations de véhicules automobiles, de près de 25 %.

Le deuxième changement, moins remarquable, causé par la politique commerciale américaine est la destination des envois. Comme les exportateurs canadiens ont tenté de s'adapter aux droits de douane américains, les échanges avec d'autres pays que les États-Unis ont augmenté (**graphique 2**).

Graphique 2 : Les exportations à destination d'autres pays et les importations en provenance d'autres pays ont augmenté

Données nominales désaisonnalisées, base 100 de l'indice : 2023



Source : Statistique Canada

Les entreprises canadiennes, qui ont fait preuve d'une grande agilité pour prendre le virage numérique durant la pandémie, cherchent de nouveaux fournisseurs et partenaires d'exportation pour remplacer les échanges avec les États-Unis.

La diversification des échanges présente des avantages évidents et durables

Développer de nouveaux marchés pour nos exportations permet d'amplifier l'activité et d'être plus concurrentiel. Mais il y a une autre raison de le faire : la diversification renforce la résilience. Sans diversité de l'offre, les entreprises canadiennes sont vulnérables aux problèmes d'approvisionnement, comme on l'a vu durant la pandémie. Sans diversité de la demande, elles sont vulnérables aux barrières commerciales, comme on le voit maintenant.

Je tiens à mentionner ici le succès de votre province sur le plan de la diversification des échanges commerciaux. Environ les trois quarts des exportations canadiennes de biens sont destinées aux États-Unis. Mais seulement environ le tiers des exportations de biens de Terre-Neuve-et-Labrador sont envoyées aux États-Unis, principalement du pétrole et du gaz, des produits de la pêche et du nickel. La dépendance aux marchés américains a diminué puisque les producteurs d'énergie locaux se tournent vers d'autres marchés. Plus de la moitié du pétrole de la province est maintenant expédié par pétrolier vers l'Europe et d'autres pays, comparativement à moins de 10 % il y a 20 ans. Voilà l'avantage de Terre-Neuve-et-Labrador : son accès au transport maritime, sa réputation de résilience et des siècles d'expérience du commerce international. Vous avez également augmenté vos exportations de services – une forme précieuse de diversification qui tire parti de la distribution numérique pour donner accès à des marchés partout dans le monde –, ce qui stimule la croissance du secteur de la technologie ici, à St. John's.

Le reste du Canada a aussi la possibilité d'accroître ses exportations de services ailleurs dans le monde. Même si les biens représentent encore la majeure partie des exportations, la croissance des exportations de services – qui correspondent à presque un quart des exportations totales – est plus rapide que celle des exportations de biens. Le Canada a particulièrement bien réussi à exporter ses services informatiques et d'information, son expertise de recherche-développement et ses services techniques comme l'ingénierie.

En ce qui concerne les exportations de biens, la diversification est plus difficile pour les entreprises et les collectivités qui n'ont pas accès au transport maritime. Mais, faciliter les échanges est tout à fait possible. L'élimination des barrières commerciales interprovinciales et les investissements dans de meilleurs axes de transport est-ouest feraient croître notre marché intérieur. Et les ports donnent au Canada l'occasion d'accéder aux marchés d'outre-mer. Mais pour stimuler et diversifier le commerce à la fois au pays et à l'étranger, il faut des infrastructures pour acheminer les biens vers les marchés, notamment des ports plus efficaces et de grande capacité².

Les droits de douane et l'incertitude ont pesé sur l'emploi

L'affaiblissement des exportations est ressenti dans le reste de l'économie. L'ampleur du ralentissement de l'activité économique et du recul de l'emploi dépendront de la portée et de la durée des droits de douane, ainsi que de la réaction des entreprises et des administrations publiques canadiennes.

Nous voyons déjà l'incidence directe des droits de douane sur les emplois au Canada dans les secteurs axés sur le commerce extérieur, mais jusqu'à présent,

² Diversifier nos échanges commerciaux n'est pas une idée nouvelle. Il y a 12 ans, j'ai prononcé un discours dans lequel j'encourageais les entreprises à consacrer davantage d'efforts pour développer de nouveaux marchés et investir dans de nouvelles infrastructures pour y expédier leurs produits. Les États-Unis avaient connu une profonde récession et une faible reprise, et la demande de biens canadiens avait chuté. À l'époque, tout comme aujourd'hui, la dépendance à l'égard d'un seul marché pour la majeure partie des échanges commerciaux nous avait freinés. Voir T. Macklem, « [Réorienter notre croissance économique](#) », discours prononcé lors de la Conférence W. Edmund Clark, Université Queen's, Kingston (Ontario), 10 janvier 2013.

l'emploi s'est maintenu dans d'autres secteurs. Pour comprendre la trajectoire de l'emploi à partir de maintenant, j'aimerais vous expliquer comment le marché du travail réagit habituellement aux changements dans l'économie.

L'emploi s'adapte généralement lentement aux variations de l'activité économique. Il est facile de comprendre pourquoi. Embaucher du personnel, c'est-à-dire trouver la bonne personne pour le bon poste, est un processus long et coûteux. Il en va de même pour la formation des nouvelles recrues. C'est pour ces raisons que lorsque la demande augmente, les employeurs commencent normalement par demander à leurs effectifs de prolonger leurs heures de travail. Cela fonctionne pendant un certain temps, mais si la forte demande persiste, les entreprises commencent à embaucher plus de personnel. Donc, l'emploi a tendance à se redresser avec un certain décalage lorsque l'économie se raffermit.

Telles étaient les circonstances vers la fin de l'année passée. En juin 2024, la Banque a commencé à abaisser le taux directeur pour stimuler la croissance. L'accumulation des baisses de taux a entraîné un redressement de la croissance du PIB tout au long du second semestre. À la fin de l'année, la croissance de l'emploi était en train de se raffermir. Le taux de chômage a commencé à diminuer et s'est établi à 6,6 % en janvier et février 2025.

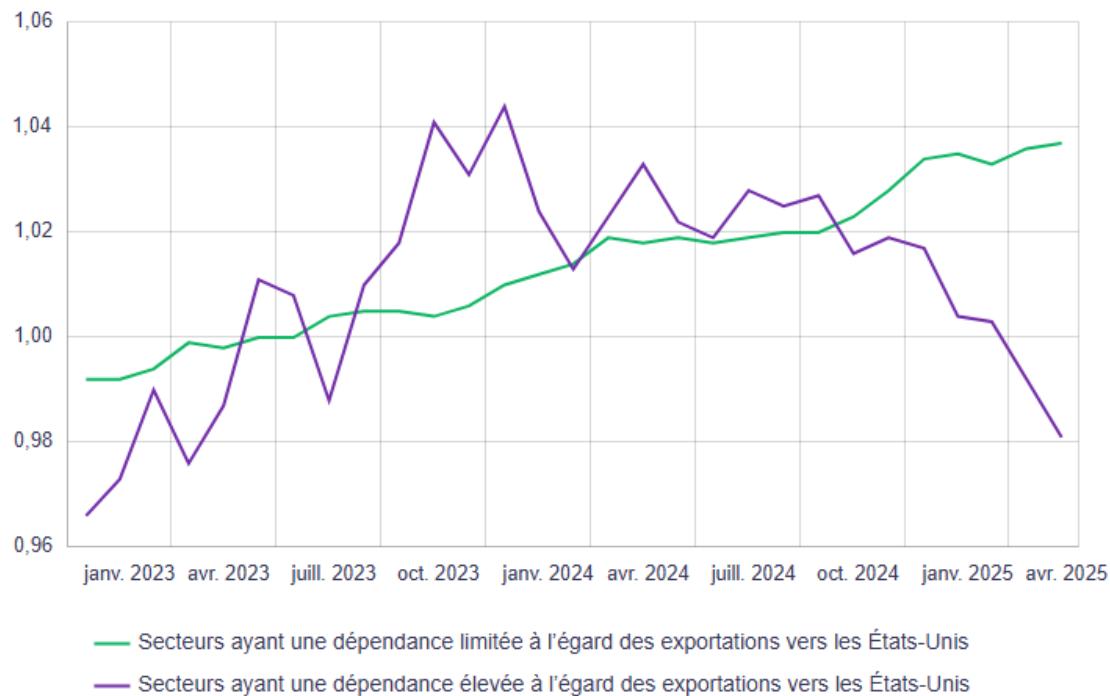
C'est dans ce contexte que la guerre commerciale a frappé, à mi-chemin de la reprise. Le marché du travail étant en décalage, il ne s'était pas encore complètement rétabli quand les droits de douane et l'incertitude sont venus freiner l'élan de l'économie.

Quelque deux millions d'emplois au Canada dépendent des exportations de biens vers les États-Unis. Les droits de douane américains ont eu un effet presque immédiat sur les emplois dans les secteurs directement touchés. Les entreprises qui sont soumises aux droits de douane savent que la demande américaine pour leurs produits sera plus faible et elles ont supprimé des emplois. Plusieurs usines ontariennes de pièces d'automobiles et de montage de véhicules ont annoncé des mises à pied et des réductions de production, et le secteur de la fabrication a perdu 55 000 emplois depuis janvier. Plus généralement, on a observé une importante baisse de l'emploi dans les secteurs sensibles aux échanges commerciaux depuis le début de l'année (**graphique 3**).

Dans d'autres secteurs, l'emploi a toutefois continué de croître. Mais il ne faut pas oublier que l'emploi réagit habituellement avec un décalage. Au Canada, la demande intérieure finale a été faible au premier trimestre et, si les droits de douane et l'incertitude devaient persister, les entreprises et les ménages demeureront probablement prudents. Si la demande reste faible, davantage d'entreprises finiront par supprimer des emplois.

Graphique 3 : L'emploi a diminué dans les secteurs qui dépendent des exportations vers les États-Unis

Emploi, données désaisonnalisées; base 1 de l'indice : 2023



Nota : On considère qu'un secteur a une dépendance élevée à l'égard des exportations vers les États-Unis si au moins 35 % de ses emplois découlent de la demande américaine. Il s'agit notamment de plusieurs sous-secteurs de la fabrication et des transports ainsi que de secteurs des produits de base, dont ceux de l'énergie et de la foresterie. Ensemble, ils représentent environ 10 % de l'emploi.

Source : Statistique Canada

Cette dynamique se reflète dans les résultats de nos enquêtes auprès des entreprises. Les entreprises à vocation exportatrice ont rapidement revu beaucoup à la baisse leurs intentions d'embauche en réaction aux droits de douane américains. Et d'autres entreprises ont ensuite suivi cette tendance, avec un décalage (**graphique 4**). Si cette réduction des embauches se concrétise, on peut s'attendre à ce que l'emploi global diminue davantage. Nous sommes à l'affût de signes indiquant que la faiblesse du marché du travail se propage³.

Pour résumer, la dépendance du Canada à l'égard du marché américain souligne l'importance d'un nouvel accord commercial entre le Canada et les États-Unis qui réduirait les droits de douane. La résilience de l'économie et du marché du travail dépendra aussi de la capacité des entreprises de percer de nouveaux marchés ici et à l'étranger, ainsi que des investissements canadiens dans les infrastructures qui permettront d'acheminer les biens vers ces nouveaux marchés.

³ Voir F. Bounajm et T. Devakos, « Valeurs de référence pour évaluer la santé du marché du travail : mise à jour de 2025 », note analytique du personnel 2025-17 de la Banque du Canada (juin 2025).

Graphique 4 : Les perspectives d'emploi sont faibles, en particulier pour les entreprises exportatrices

Croissance attendue de l'emploi au cours des 12 prochains mois par rapport à la moyenne historique



Nota : Les données sont pondérées selon la taille des entreprises. La moyenne historique est établie sur la période de janvier 2022 à mai 2025.

Source : Le Pouls des leaders d'entreprise

Dernière mise à jour : 31 mai 2025

L'inflation c'est... compliqué

À la Banque, nous nous intéressons avant tout à l'évolution de l'inflation, c'est-à-dire à sa tendance sous-jacente. C'est pourquoi il est tellement important de comprendre les forces qui agissent sur l'inflation – celles qui sont temporaires et celles qui pourraient durer. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Et en ce moment, c'est compliqué.

Encore une fois, laissez-moi revenir sur la situation telle qu'elle était avant l'imposition des droits de douane. L'inflation globale était redescendue à la cible de 2 % l'été dernier. L'inflation fondamentale, qui exclut les composantes volatiles comme l'énergie, était encore un peu plus élevée que l'inflation globale. Mais à la fin de 2024, il n'y avait pas de signes de pressions généralisées sur les prix et les attentes d'inflation étaient en grande partie revenues à la normale. La politique monétaire avait rétabli un climat de basse inflation.

Mais ensuite, les droits de douane américains ont été imposés. L'évaluation de leur effet inflationniste a exigé de nombreux ajustements, car les États-Unis ont modifié à plusieurs reprises l'ampleur et la portée des droits de douane. La perspective d'un nouvel accord commercial entre le Canada et les États-Unis offre l'espoir que les droits de douane seront supprimés. Cependant, d'ici à ce qu'une entente soit conclue, l'inflation subira les effets des droits de douane américains et des contre-mesures canadiennes. Examinons donc l'incidence possible de ces deux éléments sur l'inflation.

Parlons d'abord des droits de douane américains. Comme on l'a vu, ils ont fait diminuer les exportations du Canada et pesé sur l'emploi. Cela exerce des pressions à la baisse sur l'inflation au pays. Cependant, l'augmentation des droits de douane américains fait monter les prix aux États-Unis. Ces hausses de prix peuvent avoir des répercussions au Canada, lorsque nous importons ces biens américains plus coûteux, ce qui entraîne des pressions à la hausse sur l'inflation chez nous.

Ensuite, il y a la question des contre-mesures prises par le Canada. Celles-ci rendent également les importations américaines plus coûteuses et font peser des pressions à la hausse sur l'inflation.

L'effet net des droits de douane sur l'inflation est difficile à évaluer. On ne peut pas simplement affirmer que des droits de douane de 10 % feront augmenter le prix d'un produit de 10 %.

La transmission de la hausse des coûts attribuable aux droits de douane dépendra beaucoup de la demande et des attentes d'inflation. Si l'économie ralentit et que l'emploi continue de s'affaiblir, la demande diminuera. Les entreprises auront ainsi plus de difficulté à augmenter leurs prix pour refléter le coût total des droits de douane. En revanche, les entreprises peuvent blâmer les droits de douane lorsqu'elles haussent leurs prix, ce qui pourrait leur permettre de répercuter plus facilement leurs coûts plus élevés sur la clientèle. Et les attentes d'inflation plus élevées pourraient aussi faciliter la transmission, puisque les consommateurs ne seront pas étonnés par les hausses de prix.

Il y a certainement des leçons à tirer de l'histoire pour ce qui est de l'incidence possible des droits de douane sur l'inflation. Durant le conflit tarifaire de 2018 avec les États-Unis, le Canada a riposté en imposant des droits de douane de 10 % sur les produits finaux qui sont restés en place pendant un peu moins d'un an. Pendant cette période, la transmission des hausses de coûts sur les prix des biens de consommation a été forte, mais incomplète⁴. Si les droits de douane et les contre-mesures actuellement en place sont maintenus, l'expérience passée donne à penser qu'autour de 75 % des coûts attribuables aux droits de douane seront répercutés sur les prix sur une période d'environ un an et demi.

Alors, quels sont les effets des droits de douane sur l'inflation que nous observons jusqu'à présent? Il est encore trop tôt pour constater les effets directs des contre-mesures sur les données concernant l'inflation, mais nous pourrions voir certains effets indirects liés aux perturbations commerciales. De nombreuses entreprises disent qu'elles font déjà face à des coûts plus élevés du fait qu'elles doivent trouver de nouveaux fournisseurs et se tailler une place sur de nouveaux marchés.

⁴ En 2018, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium. Le Canada a riposté en imposant des barrières tarifaires équivalentes sur l'acier et l'aluminium américains, plus des droits de douane de 10 % sur divers produits. Les droits de douane de 10 % sur les biens finaux sont au cœur de notre analyse de la transmission. Voir A. Lam, « Évaluation des effets des droits de douane sur les prix à la consommation au Canada : leçons apprises en 2018 », note analytique du personnel de la Banque du Canada (à paraître).

D'autres facteurs viennent aussi influer sur l'inflation. En particulier, l'élimination de la taxe sur le carbone pour les consommateurs a retranché 0,6 point de pourcentage de l'inflation, surtout en raison de la baisse des prix de l'essence, et l'inflation globale est descendue à 1,7 % en avril. Cet effet de la taxe restera présent dans la variation sur un an de l'indice des prix à la consommation pendant les 11 prochains mois, avant de se dissiper.

Abstraction faite des taxes, l'inflation est passée de 2,1 % en mars à 2,3 % en avril, ce qui est une hausse légèrement plus forte que ce que nous avions prévu. Les mesures de l'inflation fondamentale privilégiées par la Banque, ainsi que d'autres mesures de l'inflation sous-jacente, ont augmenté en avril. Certes ceci illustre une certaine volatilité inhabituelle de l'inflation, mais ces mesures semblent indiquer que l'inflation sous-jacente pourrait être plus forte que nous le pensions. Cette vigueur de l'inflation fondamentale s'explique en partie par la montée des prix des biens, y compris des aliments, et pourrait commencer à refléter les nouveaux coûts liés aux droits de douane américains.

La Banque gardera les yeux rivés sur les mesures de l'inflation sous-jacente pour mesurer l'évolution des pressions inflationnistes.

Le rôle de la politique monétaire

À la Banque, nous surveillons de près le marché du travail et l'inflation. Un nouvel affaiblissement du marché du travail accentuera les pressions à la baisse sur l'inflation. Mais si les droits de douane étaient maintenus, ils feraient monter les coûts. Et comme je l'ai déjà dit, nous devons éviter qu'un problème de droits de douane devienne un problème d'inflation.

Il y a deux semaines, le Conseil de direction de la Banque a maintenu le taux directeur à 2,75 %. C'était notre deuxième pause après sept baisses de taux d'affilée, y compris les réductions annoncées en janvier et en mars en raison des menaces tarifaires américaines et de l'incertitude accrue.

Hier, nous avons publié le résumé des délibérations du Conseil de direction qui a mené à la décision du 4 juin concernant le taux directeur. Comme nous l'avons indiqué, trois facteurs ont particulièrement pesé sur notre décision : l'incertitude était encore élevée; l'économie canadienne s'était affaiblie, mais pas de façon marquée; et les récentes données sur l'inflation étaient légèrement plus fortes que prévu.

Nous avons aussi mentionné que plus l'économie serait faible et les pressions à la baisse sur l'inflation fortes, plus il serait nécessaire de continuer à abaisser le taux directeur. Cependant, si la récente vigueur de l'inflation sous-jacente devait persister, il serait plus difficile de le réduire. Dans l'ensemble, mes collègues du Conseil de direction et moi-même avons convenu qu'il pourrait falloir baisser davantage le taux si les effets des droits de douane américains et l'incertitude continuaient de se répandre dans l'économie, et que les pressions sur l'inflation découlant des coûts étaient maîtrisées.

Les récentes avancées vers la conclusion d'un nouvel accord commercial sont encourageantes, et nous suivons de près l'évolution de la situation. Nous sommes tous concernés par l'avenir des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis.

Conclusion

Le moment est venu de conclure.

Je suis venu à St. John's pour parler de la guerre commerciale mondiale et de ses répercussions sur l'économie canadienne.

Les droits de douane américains ont beaucoup fait diminuer les exportations canadiennes. Cette situation freine l'économie et affaiblit le marché du travail, ce qui fera peser des pressions à la baisse supplémentaires sur l'inflation.

Cependant, si les droits de douane ne sont pas retirés, nous nous attendons à ce qu'ils soient répercutés sur les prix à la consommation, les faisant ainsi augmenter. Ces incidences économiques soulignent l'importance d'un nouvel accord commercial avec les États-Unis.

Elles font aussi ressortir la nécessité de tirer des leçons de cette expérience. Nous pouvons nous inspirer de Terre-Neuve-et-Labrador, qui a si bien su diversifier ses marchés et ses produits. Les États-Unis seront toujours notre principal partenaire commercial, mais nous pouvons améliorer notre résilience et accroître notre prospérité en développant nos échanges à l'intérieur du pays et avec des marchés d'outre-mer.

À la Banque du Canada, nous nous efforçons avant tout de soutenir l'activité économique et l'emploi, tout en veillant à ce que l'inflation reste bien maîtrisée. Nous maintiendrons la stabilité des prix au fil du temps pour les Canadiens et les Canadiennes.

Merci.